



LE SYNDICAT DES COURTIER D'ASSURANCES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 avril 2020

PLANETE CSCA RH accueille son 200ième adhérent sur sa plateforme de formation digitale dédiée au courtage d'assurance

Lancée le 20 janvier dernier, la plateforme de formation digitale de PLANETE CSCA RH développée en partenariat avec l'IFPASS, séduit un nombre croissant d'entreprises de toutes tailles. Plus de 200 cabinets de courtage se sont abonnés à cet outil, qui accueille cette semaine son 500^{ème} apprenant.

Ce succès conforte PLANETE CSCA dans sa volonté d'apporter une réponse concrète à ses adhérents pour remplir leur obligation en matière de formation continue, en rapport avec la mise en œuvre de la Directive Distribution d'Assurance (DDA)¹. Les apprenants inscrits sur cet outil dédié au courtage disposent en effet d'un accès à des contenus de qualité, à tout moment et partout, via de nombreux modules de e-learning de 20 minutes à 2 heures.

Depuis son lancement, la plateforme a été enrichie de nouvelles fonctionnalités, dont la possibilité de paiement en ligne par Carte Bancaire. Les courtiers en assurance, et tout particulièrement les courtiers de proximité, sont accompagnés pour construire leurs parcours de formation et ceux de leurs collaborateurs, grâce à un questionnaire d'auto-positionnement. Des modalités automatiques de prise en charge des demandes de formation sont également mises en œuvre pour faciliter la gestion administrative des dossiers. Ainsi, PLANETE CSCA a veillé à faciliter le parcours-client de ses adhérents pour transformer une obligation réglementaire en opportunité de croissance.

¹ Effective depuis le 1^{er} octobre 2018, la DDA impose, à compter du 23 février 2019, l'introduction d'une formation continue obligatoire pour toutes les personnes en contact avec les clients dans le cadre d'activités de distribution de contrats d'assurances. La durée minimum qui doit être consacrée à la formation continue est de 15 heures par an.





LE SYNDICAT DES COURTIER D'ASSURANCES

Christophe HAUTBOURG, Directeur général de PLANETE CSCA, accueille avec satisfaction cette marque de succès : « sur un sujet aussi crucial que la formation continue des courtiers, nous nous devons d'apporter une réponse de qualité, sur le fond comme sur la forme. L'outil que nous avons choisi de proposer à nos adhérents accueille 3 mois après son lancement plus de 500 dirigeants et collaborateurs en formation. J'y vois la preuve qu'il répond aux besoins de nos adhérents. Nous continuerons à l'améliorer pour en faire une véritable place de marché de la formation de nos professionnels ».

[Pour en savoir plus](#)

PLANETE CSCA est le seul syndicat représentatif du courtage d'assurances en France. Avec plus de 2 100 adhérents représentant les trois quarts des entreprises du secteur (en chiffres d'affaires et en effectifs), PLANETE CSCA s'appuie sur ses 9 collèges régionaux et de proximité et ses 6 collèges catégoriels pour fédérer toutes les typologies de cabinet de courtage en France.

Pour en savoir plus :
www.planetecsca.fr

Contact presse : Céline MESLIER
cmeslier@planetecsca.fr \ 01 48 74 43 79

